

L'intégration en Asie

Les Notes d'informations du GRIC

L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)

(Association of Southeast Asia Nations (ASEAN))

Rodrigue Taschereau

Dernière mise à jour :
Janvier 2001

Groupe de recherche sur l'intégration continentale
Département de science politique
Université du Québec à Montréal
Case postale : 8888
Succursale Centre-ville, Montréal (Québec)
H3C 3P8
Canada

<http://www.unites.uqam.ca/gric>

Avec plus de 500 millions d'habitants, un produit national brut de plus 540 milliards et une superficie de 4 millions de km², l'Asie du Sud-Est est une région avec beaucoup de potentiel. Depuis 1999 celle-ci est entièrement regroupée au sein de l'association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), et depuis 1992 travaille sur une zone de libre-échange. De 2,2 % en 1970, la part des exportations de l'ANASE dans le monde est passée à 6,5 % en 1996¹, et avant la crise économique, tout le monde parlait des taux de croissance extraordinaires de certains des pays membres. Malgré des efforts pour augmenter le commerce intra-régional celui-ci semble avoir plafonné autour de 20-25 %. De plus, ces pays sont toujours des compétiteurs pour les marchés extérieurs après trente-trois ans de coopération.

Antécédents historiques de l'intégration régionale

Jusqu'à l'arrivée des Occidentaux, l'Asie du Sud-Est continentale était plus ou moins sous le contrôle de trois empires: thaï, vietnamien et khmer (Cambodge) tandis que, du côté maritime, l'Indonésie et la Malaisie étaient encore morcelées. Singapour et les Philippines n'existaient pas encore; ils seront consolidés en États par les empires coloniaux. Il n'y a alors aucune intégration économique dans la région si ce n'est à l'intérieur des empires. Avec l'arrivée des puissances coloniales vers la fin du 19ième siècle -Angleterre, France, Pays-Bas, États-Unis- le paysage politique changera sensiblement mais les échanges économiques ne se développeront pas d'avantage car ils seront dorénavant orientés vers les métropoles. Les États asiatiques du Sud-Est feront partie de la première vague de décolonisation entre 1946 (Philippines) et 1957 (Malaisie). Singapour (1965) et le Brunei (1984) seront les derniers membres à obtenir leur indépendance.

Avec le départ des puissances coloniales, les anciennes rivalités ne tarderont pas à refaire surface avec en plus l'aspect idéologique de la guerre froide pour les attiser. L'Indochine française connaîtra la guerre jusqu'en 1954 et laissera un Viêt-nam divisé avec, au nord, un régime communiste. Le communisme se révélera d'ailleurs bénéfique pour les pays

¹ Cette hausse n'est pas due à l'addition de 4 nouveaux membres. En effet, les économies du Viêt-nam, du Laos, du Cambodge et du Myanmar sont très peu développées et ne comptent pas pour beaucoup. *World Development Indicators*, Banque mondiale, 2000, p. 329

fondateurs de l'ANASE car il permettra à ceux-ci de surpasser leurs confrontations historiques pour se liguer contre celui-ci.

Ainsi, on voit d'abord l'émergence d'efforts de coopération régionale pilotés par des puissances extérieures, notamment l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) qui visait à endiguer le communisme. Cette organisation, qui visait principalement des objectifs de sécurité, s'est écroulée avec la fin de la guerre du Viêt-nam. Il y a eu aussi le mouvement des non alignés, créé en 1954 à Bandung en Indonésie, mais il se voulait avant tout politique.

La première tentative de coopération propre à la région est née dans la partie maritime. La Malaisie, les Philippines et la Thaïlande ont formé l'Association de l'Asie du Sud-Est en 1961. Celle-ci n'aura pas le temps de se développer car, de 1963 à 1967, la confrontation entre l'Indonésie et la Malaisie ainsi que la revendication de Sabah (qui appartenait à la Malaisie) par les Philippines, ont gelé les relations entre les membres. L'association cédera sa place à l'ANASE en 1967. Un autre essai infructueux a été le Maphilindo en 1963 qui comprenait la Malaisie, les Philippines et l'Indonésie. Cette organisation regroupait les peuple malais et avait été créée après que les Britanniques aient accepté de former la Malaisie en regroupant la péninsule malaysienne, Singapour et les territoires de Bornéo. Elle a été dissoute en 1965, essentiellement parce que l'on accusait l'Indonésie d'avoir des visées hégémoniques sur la région, mais aussi suite aux tensions mentionnées plus haut. L'expérience s'est soldée par la politique de *Konfrontasi* de l'Indonésie envers la Malaisie qui dégénérera en un conflit armé jusqu'en 1966.

L'ANASE

C'est après ces quelques essais infructueux que l'ANASE est créée. Plusieurs raisons sont derrière la création de celle-ci. On notera premièrement la peur du communisme au niveau interne et international; deuxièmement, une confiance réduite dans les puissances externes à la région; troisièmement, la décision de l'Indonésie de poursuivre une politique étrangère active et indépendante avec la coopération régionale; quatrièmement, le désir de la Malaisie

et de Singapour de contraindre l'Indonésie en l'insérant dans une structure coopérative; cinquièmement, des considérations visant à consolider les régimes politiques dans les pays membres; et, finalement, le désir de se concentrer sur le développement économique. Comme nous le voyons, c'est avant tout dans une perspective de sécurité régionale que s'inscrit l'ANASE, mais la notion de sécurité en Asie ne reflète pas seulement l'aspect militaire : en effet, on parle plutôt de sécurité globale (*comprehensive security*). Cette approche de la sécurité lie les questions économiques et militaires, les problèmes internes et externes, et souligne l'importance des moyens non militaires pour assurer la sécurité de la région.²

La sécurité globale existe sous deux formes, soit la forme japonaise et la forme de l'ANASE. Celle de l'ANASE dérive du concept de *national resilience* évoqué par Suharto. Ce concept de sécurité est multidimensionnel en ce qu'il consiste en des aspects idéologiques, politiques, économiques, socioculturels et militaires et qu'il accorde au développement économique une plus haute priorité.³ En d'autres mots, des actes seulement militaires ne peuvent assurer la sécurité des États sans l'apport des autres domaines. Cette doctrine est surtout tournée vers l'intérieur de l'État, donc elle nécessite donc un environnement régional stable afin de protéger les régimes en place, permettre à l'État de se consolider et permettre le développement économique de chacun sans intervention extérieure. Ces buts expliquent pourquoi le respect de la norme de non-ingérence dans les affaires des autres membres est si fort. Comme le dit Lizée : « il y a donc dans cette notion l'idée que la sécurité régionale doit servir l'État, et non l'inverse. »⁴

Le changement d'attitude de l'Indonésie est en grande partie attribuable au coup d'état qui permit à Suharto de remplacer Sukarno. Alors que Sukarno utilisait la politique de *Konfrontasi* pour faire oublier les mauvaises performances économiques de l'Indonésie

² Beaulieu, Isabelle, «La coopération multilatérale en matière de sécurité régionale : Le cas de l'Asie-Pacifique », *Revue Études internationales*, Vol 26, no 4, Décembre 1995, p. 849

³ Acharya, Amitav., «Culture, Security, Multilateralism : The « ASEAN Way » and Regional Order », dans Krause, Keith (Éd.), *Culture and Security : Multilateralism, arms Control and Security Building*, Frank Cass, London, 1998, p. 70

⁴ Lizée, Pierre P., «Sécurité et intégration en Asie-Pacifique : dynamiques et implications théoriques», *Revue études internationales*, Vol 28, no 2, juin 1997, p. 347

sous sa présidence, Suharto utilisa l'anticommunisme à fond. Comme l'anticommunisme était commun aux membres fondateurs, cela permit de passer outre les incidents entre la Malaisie et l'Indonésie. Les Philippines, Singapour, la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande signèrent donc, en 1967, la Déclaration de Bangkok⁵ créant ainsi l'ANASE.

Ses objectifs

L'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) a été créée le 8 août 1967 à Bangkok en Thaïlande par les cinq membres originaux : l'Indonésie, la Thaïlande, la Malaisie, Singapour et les Philippines. Le Brunei Darussalam est devenu membre en 1984, le Viêt-nam en 1995, le Laos et le Myanmar en 1997 et le Cambodge en 1999. Avec l'addition de ces nouveaux membres, l'ANASE couvre maintenant toute l'Asie du Sud-Est.

La Déclaration de Bangkok affirme les buts et les principes de l'association: l'accélération de la croissance économique, le progrès social et le développement culturel dans la région à travers des projets communs, ainsi qu'un esprit d'égalité et de participation dans le but de renforcer la fondation d'une communauté du Sud-Est prospère. Deuxièmement, la promotion de la paix et de la stabilité régionale à travers le respect de la justice et des règles de droit dans les relations entre les pays de la région et l'adhésion aux principes de la charte des Nations unies.

Le Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est⁶, signé durant le premier sommet de l'ANASE en 1976, définit les principes auxquels les membres se soumettront dans leurs relations. Premièrement, le respect de l'indépendance, de la souveraineté, de l'égalité, de l'intégrité territoriale et de la sécurité nationale de tous les membres; deuxièmement, le droit de chaque État à vivre sans interférence extérieure, subversion ou coercition; troisièmement, la non-interférence dans les affaires internes des autres; quatrièmement, le règlement pacifique des conflits; cinquièmement, la renonciation à la menace ou à l'usage de la force et finalement la coopération efficace entre les membres. Les questions de

⁵ <http://www.aseansec.org/history/leader67.htm>

souveraineté et d'intégrité territoriale sont très importantes dans cette région car le processus de développement de l'État n'est pas terminé. De plus, le but visé est la survie des régimes comme nous l'avons vu plus tôt. Conséquemment, le souci de préserver la souveraineté des membres est très important et c'est pourquoi toutes les décisions sont prises par consensus.

La primauté du consensus est ce que plusieurs analystes appellent l' «ASEAN way ». L'«ASEAN way » est une approche qui valorise la discussion en vue d'un consensus au détriment de l'approche légaliste occidentale.⁷ Il s'agit de discuter des sujets à propos desquels les intervenants se sentent confortables afin d'en arriver à une façon commune d'aborder le problème. Il est courant de mettre sous le tapis un problème pour le régler plus tard lorsque les parties se sentent plus disposées à l'aborder.

La structure de l'ANASE

L'ANASE est très peu institutionnalisée, et ce, afin d'éviter la «légalisation». On y compte seulement un secrétariat et des comités. Le plus haut organe de prise de décision est la *réunion des chefs d'État et de Gouvernement*. Ce sommet est tenu tous les trois ans, avec des sommets informels entre-temps. *La rencontre ministérielle de l'ANASE* se tient chaque année et réunit les ministres des Affaires étrangères. Des rencontres ministérielles de moindre importance sont aussi tenues dans d'autres domaines comme l'environnement, la finance, l'information, l'investissement, le travail, le droit, la pollution atmosphérique, le développement rural, la baisse de la pauvreté, la science et la technologie, la sécurité sociale, le crime transnational, les transports, la jeunesse et le Conseil de l'AFTA (*Asia Free Trade Area*) par exemple. En support à ces rencontres on trouve 29 réunions d'officiels seniors et 122 ateliers techniques qui se réunissent annuellement.

Pour la conduite des relations extérieures de l'ANASE, celle-ci a établi des comités de missions diplomatiques dans les capitales suivantes: Beijing, Bruxelles, Canberra, Genève,

⁶ <http://www.aseansec.org/summit/amity76.htm>

⁷Tay, Simon., «The ASEAN Regional Forum : Preparing for Preventive Diplomacy », *Contemporary southeast asia*, No 3, Vol 19, Décembre 1997, p.2

Londres, Moscou, New Delhi, Ottawa, Paris, Séoul, Tokyo, Washington D.C., Wellington et New York. Le Secrétaire général de l'association est nommé au mérite pour une période de cinq ans. Il est mandaté pour lancer, conseiller, coordonner et implanter les activités. Les membres du personnel professionnel sont également nommés au mérite et non selon des normes de distribution géographique.

L'ANASE comporte aussi de nombreuses structures spécialisées et des arrangements pour la promotion de la coopération intergouvernementale. Par exemple, un réseau d'université, un centre de l'énergie, un centre de planification du développement agricole, un centre d'information sur les tremblements de terre, un centre régional de recherche en biodiversité, un centre spécialisé de météorologie, *etc.*

De plus, l'association coopère avec des organisations comme la Chambre de commerce de l'industrie de l'ANASE, le forum d'Affaires, l'association de tourisme de l'ANASE, l'association des ports de l'ANASE, l'Institut d'étude stratégique et internationale. Il y a en tout 53 organisations non gouvernementales qui ont une affiliation officielle avec l'ANASE.

Coopération économique et fonctionnelle

Lors de la création de l'ANASE, le commerce entre les États membres n'était pas très significatif, se situant à environ 10 % des échanges intra-régionaux.⁸ Les premiers efforts de l'ANASE ont été conduits sur le plan économique afin d'augmenter le commerce intra-régional. Un premier résultat est l'arrangement sur les tarifs préférentiels⁹, signé en 1976. Celui-ci accorde des tarifs douaniers préférentiels aux membres de l'association. Cependant, il n'a pas donné beaucoup de résultats et les projets communs ne se sont jamais développés.

⁸ Sépulchre, Cécile., *L'ASEAN*, Les Éditions Sudestisie, Paris, 1987, p.87

⁹ <http://www.aseansec.org/summit/concord.htm>

L'entente sur l'amélioration de la coopération économique a été adoptée au quatrième sommet de Singapour en 1992.¹⁰ Celle-ci a notamment jeté les bases d'une zone de libre échange au sein de l'ANASE (AFTA).¹¹ L'objectif stratégique de l'accord est d'augmenter la compétitivité de la région en créant une zone de production unifiée, il est supposé que l'élimination des tarifs et des barrières non-tarifaires entre les membres devrait accroître leur productivité, leur compétitivité et leur efficacité économique. Le cinquième sommet à Bangkok en 1995 adoptera l'agenda pour une plus grande intégration économique¹², qui comprend notamment une accélération de l'AFTA en ramenant la date butoir des membres originaux à 2002 et des membres récents à 2015.

En octobre 1992, l'accord de libéralisation des échanges est signé par les 6 membres de l'association après seulement un an de négociations.¹³ Contrairement aux autres accords comme l'UE et l'ALENA, cet accord est volontaire et ne vise pas tous les produits. Par exemple il excluait au début tous les produits agricoles, qui composaient pourtant 50 % de tous les échanges intra-ANASE.¹⁴ De plus, il n'est pas question d'abandonner une partie de la souveraineté des États ou encore de faire du secrétariat une superstructure économique régionale. Il s'agit plutôt d'un élargissement de l'accord tarifaire de 1976 et son objectif est de promouvoir davantage la coopération économique. L'accord est aussi une façon pour l'ANASE de s'affirmer en Asie et marque un changement assez important en plaçant désormais la priorité sur les questions économiques. En effet, contrairement à ce qui s'était passé durant les années 1980, où les efforts de coopération avaient été mobilisés surtout dans le champ politique, notamment en raison de l'invasion du Cambodge par le Viêt-nam.¹⁵ En effet, à partir de la création de l'APEC, l'ANASE se sent menacée, obligés que sont les pays membres à faire face directement au Japon, aux États-Unis et à la Chine¹⁶.

¹⁰ «Agreement on the Common Effective Preferential Tariff Scheme For The ASEAN Trade Area», http://www.aseansec.org/economic/atta/atta_ag2.htm, ASEAN, Singapore, 28 janvier 1992.

¹¹ *Idem*

¹² http://www.aseansec.org/economic/afta/afta_p2.htm

¹³ Bowles, Paul., «ASEAN, AFTA and the New Regionalism», *Pacific Affairs*, Vol 70, No 2, Été 1997, p.220.

¹⁴ Côté, Guy., *L'ANASE : Vers la reconnaissance d'une communauté d'État*, UQAM, Montréal, avril 1999, p. 80

¹⁵ Bowles, Paul., *Op Cit*, p.219

¹⁶ Bowles, Paul., *Op Cit*, p. 221

L'accord s'applique à des groupes de produits plutôt qu'à des produits particuliers, au contraire de ce qui avait été convenu dans l'accord de 1976. Tous les États membres doivent participer à cet accord et les nouveaux membres doivent y adhérer. Un produit est considéré comme étant originaire d'un pays de l'ANASE si 40 % de son contenu provient d'un pays membre. Tous les produits sont inclus dans l'accord de 1992 sauf les produits agricoles. Les pays ont 5 ans pour éliminer graduellement les restrictions quantitatives et les barrières non tarifaires une fois qu'ils auront abaissé les tarifs à 5 % ou moins. Les produits sont classés en 15 groupes, comprenant par exemple les huiles végétales, les produits plastiques et les produits électroniques par exemple. On vise à réduire les tarifs pour qu'ils se situent entre 0 et 5 % d'ici 2008. Une clause permet à un État de se retirer si ses réserves de devises étrangères sont en danger ou si sa sécurité nationale est menacée. Par contre, il doit aviser immédiatement le conseil responsable de l'accord. Ce conseil est un conseil ministériel qui gère l'accord avec l'appui du Secrétariat. Finalement, tous les amendements devront être adoptés à l'unanimité, ce qui permet de préserver la souveraineté des États.

Même si, pour un Nord-américain, un Européen ou encore un membre du Mercosur, cet accord peut sembler très faible et sans avenir, trois raisons permettent de croire qu'il est important. Premièrement, les gouvernements dans cette région réalisent que sans une union des marchés ils ne pourront être compétitifs dans un proche futur face aux marchés qui se développent déjà.¹⁷ Deuxièmement, les membres constatent que leurs économies se complètent de plus en plus, ce qui n'était pas du tout le cas au début alors que seulement 10 % des échanges s'effectuaient à l'intérieur de l'ANASE.¹⁸ En effet, en 1993, le pourcentage d'échange intra-ANASE était de 21 %¹⁹ et en 1997, de 25 %.²⁰ La crise asiatique a par contre fait redescendre celui-ci autour de 21-22 %. Toutefois on peut s'attendre à voir les échanges intra-régionaux augmenter de nouveau dans l'avenir.

¹⁷ Cagahastian, Diego C., «East Asian Common Market Proposed at ASEAN Summit», *Manila Bulletin*, Manille, 29 novembre 1999, p.1

¹⁸ Sepulchre, *Op Cit*, p.87

¹⁹ Secrétariat de l'ANASE, «ASEAN export for 1993-94 », , http://www.aseansec.org/stat/ex_9394.htm, 1994

²⁰ Secrétariat de l'ANASE, «ASEAN export for 1996-97_», http://www.aseansec.org/stat/ex_9697.htm, 1998

Malgré le fait que l'accord soit très souple et que la part des échanges intrarégionaux reste encore limitée, il reste tout de même que c'est un pas important pour l'association. D'ailleurs en 1994, les membres se sont entendus pour accélérer le processus de libéralisation des échanges et donner une plus grande portée à l'accord. L'agriculture a été ainsi ajoutée et la date cible pour la diminution des tarifs a été avancée à 2002 pour les membres fondateurs²¹ tandis que les nouveaux membres ont accepté de ramener la date de 2018 à 2015.²²

La crise financière de 1997 avait remis en question l'accord et la possibilité de le retarder avait été évoquée.²³ Mais l'implantation des programmes du FMI, en Indonésie notamment, pousse à l'ouverture des marchés, ce qui l'a accéléré. L'Indonésie était d'ailleurs le membre qui mettait le moins d'entrain à baisser ses tarifs et sa position de leader donnait donc un mauvais exemple.²⁴

À l'automne 1999, les ministres des portefeuilles économiques de l'ANASE se sont entendus pour mettre presque tous les produits sur la liste de l'accord. Il a été annoncé que depuis le 1er janvier 2000, 90 % des produits inclus dans cette liste ont un tarif de 5 % ou moins dans les six pays originels de l'ANASE.²⁵ Finalement, en cas de ralentissement de l'économie mondiale, l'accord donne une certaine assurance aux membres en leur donnant une option interne et en attirant les investissements intéressés au marché interne. En effet, en produisant dans un pays membre, une entreprise bénéficie de la baisse des tarifs dans tous les pays alors qu'elle n'y aurait pas droit si elle exportait de l'extérieur. Ainsi, la production de textile a augmenté de 15 à 20 % en 1999 grâce à l'implantation de compagnies venant de Hong Kong et Taiwan.²⁶ Les compagnies japonaises comptent aussi

²¹ Severino, Rodolfo., «ASEAN Greater Intergration For More Rapid Recovery», *ASEAN Economic Bulletin*, Singapour, Août 1999, p3.

²² Baguioro, Luz., «ASEAN to Push for Free-trade as Part of Recovery», *Straits Times*, 29 novembre 1999, p.1

²³ «Full Speed Ahead», *ASIAWEEK*, Vol 25, No 41, 15 octobre 1999, p2.

²⁴ Smith, Anthony., «Indonesia's role in ASEAN : The End of Leadership?», *Contemporary Southeast Asia*, Singapour, Août 1999, p.7

²⁵ Thurston, Charles W., «ASEAN Economics Prepare for Take-off», *Global Finance*, Janvier 2000, p. 2

²⁶ Pongvutitham, Achara., «AFTA to Boost Apparel Exports», *Nation*, 12 janvier 2000, p2

sur ces baisses de tarifs importantes récentes pour s'implanter dans ce marché de 500 millions de consommateurs.²⁷

Par contre, parmi le 10 % de produits pour lesquels les tarifs n'ont pas encore été réduits, on peut compter plusieurs cas épineux. Par exemple, la Malaisie hésite beaucoup à réduire ses tarifs dans le secteur automobile, évoquant la nécessité de protéger son projet d'automobile nationale, la «Proton».²⁸ En novembre 1999, la Malaisie a essayé d'empêcher la décision d'accélérer le processus de baisse des tarifs en utilisant cet argument.²⁹ Certains ont craint que les autres membres puissent refuser de diminuer leurs tarifs en réaction à la décision de la Malaisie, notamment les produits pétrochimiques pour les Philippines et l'huile de palme pour la Thaïlande.³⁰

Malgré les hésitations de la Malaisie à ouvrir son secteur automobile, la Thaïlande a accepté d'abaisser ses tarifs sur 1, 190 items. Ses industries plus critiques bénéficieront de 3 ans pour s'ajuster lorsque ces derniers tarifs seront levés (notamment la production de moteur de moto et son industrie naissante d'automobile).³¹ Par contre, en janvier, la Thaïlande se plaignait que la Malaisie n'abaissait pas ses tarifs dans le domaine automobile et la forçait ainsi à ne pas abaisser les siens. L'importance de régler la question est d'autant plus importante que la Malaisie n'a pas abaissé ses tarifs sur l'huile de palme, un produit d'exportation très important pour l'économie thaïlandaise.³² La Thaïlande a donc refusé l'importation d'huile de palme malaise en dessous d'un tarif de 20 %.³³

²⁷ Parnsoonthorn, Krissana., «Thailand : Japanese Companies Positive but Want More Solid», *Bangkok Post*, 24 décembre 1999, p. 1

²⁸ Yoshimatsu, Hidetaka., «The State, MNC, and the Car Industry in ASEAN», *Journal of Contemporary Asia*, Vol 29, No 4, 1999, p. 495

²⁹ «ASEAN Tries to Keep AFTA Schedule on Track, Malaysia Begs Off» *Manila Bulletin*, 27 novembre 1999 p1.

³⁰ *idem*, p1.

³¹ «Thailand : Tariffs Will be Reduced», *Nation*, 29 décembre 1999, p.1

³² Sirithaveeporn, Wichit., «Thailand : Malaysian Auto-part Tariffs Still Sore Point», *Bangkok Post*, janvier 2000, p1.

³³ Chaitrong, Wichit., «Thailand : Government Queries Malaysia's AFTA Promises», *Nation*, 7 janvier 2000, p1.

Des membres influents de l'ANASE ont proposé un plan de compensation pour les pays affectés par le refus de la Malaisie d'inclure les pièces d'auto dans l'accord de libre-échange.³⁴ Il semble que la Malaisie s'intéressait à cette proposition et les détails ont été discutés en mars au Conseil économique des ministres.³⁵ Ces discussions n'ont pas abouti, la Malaisie ayant clairement laissé entendre qu'elle n'abaisserait pas les tarifs du secteur automobile avant 2005. Celle-ci aurait même menacé de quitter l'AFTA si cela lui était interdit.³⁶ L'association a, depuis, décidé de créer un mécanisme permettant d'obtenir des exemptions autres que celles spécifiées dans l'accord, ce qui n'existait pas avant. Comme on l'a vu, l'implantation de l'accord rencontre quelques difficultés qui pourraient remettre en question l'AFTA mais il semble que les membres soient en mesure de convenir de moyens pour les surmonter. Après tout, en l'espace d'un mois, les membres originaux ont accéléré le processus de baisse des tarifs en plus de ramener de 5 ans la date limite. Au 1^{er} janvier 2000, les tarifs moyens pour l'ensemble des membres étaient de 3,87 % comparativement à 12,76 % en 1993.³⁷ Il est donc probable que les délais seront respectés à quelques exceptions près, dont l'industrie automobile malaise.

En 1997, les dirigeants de l'ANASE ont adopté la vision ANASE 2020³⁸ qui a créé un programme appelé le «Développement dynamique de partnership ANASE » et qui cherche à resserrer et à renforcer les liens économiques dans la région. On a aussi réitéré la détermination des membres pour la création d'une économie de l'ANASE prospère, stable et très compétitive. Le Plan d'action de Hanoi³⁹ adopté en 1998, a été le premier d'une série de plans visant à concrétiser cette vision.

En plus du commerce et de la libéralisation des investissements, ces plans visent aussi à poursuivre des efforts d'intégration physiques à travers un système trans-ANASE de transport, qui consiste en des autoroutes et des réseaux de chemins de fer, une collaboration entre les ports, des liens de navigation sur les rivières et des liens aériens plus poussés.

³⁴ Sirithaveeporn, Wichit., *Op cit*, p1.

³⁵ Sirithaveeporn., Wichit., «Malaysia is Agreeable to AFTA Deal», *Bangkok Post*, 6 décembre 1999, p1.

³⁶ Mehto, Harish., «A Bump In ASEAN's Road to Free Trade», *Business Times*, 28 juillet 2000

³⁷ Secrétariat de l'ANASE, *AFTA update*, <http://www.aseansec.org/general/publication/afta-upd.htm>

³⁸ <http://www.aseansec.org/summit/vision97.htm>

L'ANASE vise aussi une augmentation de l'interchangeabilité des services et équipements de télécommunications nationaux. La construction du réseau d'énergétique trans-ANASE, qui comprend une infrastructure électrique trans-ANASE et un oléoduc trans-ANASE est aussi planifiée.

La coopération de l'ANASE a fait progresser l'intégration dans la région. Dans les trois ans qui ont suivi la création de l'AFTA, les exportations intra-ANASE sont passées de 43,26 milliards US en 1993 à presque 80 milliards en 1996, avec une croissance annuelle moyenne de 28,3 %. Pendant ce temps, la part des échanges intra ANASE est passée de 20 à 25 %. De plus, le tourisme intra-ANASE devient de plus en plus important.

De nos jours, la coopération économique couvre les domaines suivants: le commerce, les investissements, l'industrie, la finance, l'agriculture, la foresterie, l'énergie, les transports et les communications, la propriété intellectuelle, les petites et moyennes entreprises et le tourisme. Désirant construire une communauté de sociétés sensible à ses populations, les dirigeants de l'ANASE ont décidé en 1995 d'élever la coopération fonctionnelle à un niveau plus élevé pour apporter la prospérité à tous ses membres. Le mécanisme d'élévation de la coopération fonctionnelle à un niveau plus élevé⁴⁰ a été adopté en 1996 avec comme thème le partage de la prospérité par le développement humain, la compétition technologique et la cohésion sociale. La coopération fonctionnelle est guidée par les plans suivant: Plan d'action sociale et de développement, Plan d'action en science et technologie, Plan d'action en environnement, Plan d'action sur le contrôle de la drogue et le Plan d'action contre le crime transnational.

En décembre 1998 a été signée l'entente sur la facilitation du transport des marchandises en transit⁴¹. Cette entente vise à diminuer les coûts et les délais de livraison des marchandises en territoire de l'ANASE. Par exemple, du matériel en partance du port de Singapour par rail ou par route vers la Thaïlande ne sera pas sujet à autant de contrôle et de taxes

³⁹ http://www.aseansec.org/summit/6th/prg_hpoa.htm

⁴⁰ <http://www.aseansec.org/function/function.htm>

⁴¹ http://www.aseansec.org/summit/6th/prg_fgite.htm

qu'auparavant. Les administrations douanières des pays membres sont prêtes à commencer des discussions visant une automatisation et une modernisation des procédures douanières selon la section des investissements, de la finance et de la surveillance du Secrétariat de l'ANASE.⁴² Une entente visant à créer une zone régionale de commerce électronique a aussi été signée en mai 2000. Celle-ci a pour objectif la création d'un marché commun du commerce électronique et l'élaboration d'un standard juridique commun. Le Japon a annoncé la création d'un fonds de 15 milliards \$ÉU et l'envoi de 10 000 techniciens pour aider l'association à développer une structure de haute technologie.⁴³

Les relations externes

La vision ANASE 2020 réaffirmait une ANASE ouverte sur le monde et jouant un rôle pivot dans la communauté internationale tout en faisant avancer les intérêts communs des pays membres. L'ANASE continuera à développer ses liens avec les pays de la région Asie-Pacifique et en fait une priorité. La coopération avec les autres États d'Asie de l'Est s'est accélérée avec la tenue d'un dialogue annuel entre les leaders de l'ANASE, la Chine, le Japon et la Corée du Sud (ASEAN +3). En 1997, une déclaration commune a été signée pour une structure de coopération au 21^{ème} siècle. Durant l'année 2000 les pays de la région se sont entendus pour discuter de la création possible d'une zone de libre-échange ANASE + 3.⁴⁴ Plus spécifiquement, la Chine a fait savoir qu'elle est intéressée à former un bloc commercial avec l'ANASE.⁴⁵

L'idée d'un fonds monétaire asiatique a aussi été relancée en 1999. La nécessité d'un prêteur de dernier recours a été démontrée par la crise asiatique de 1997 alors que le FMI, de par ses ressources limitées, n'a pu aider ces pays autant qu'ils l'auraient voulu et dans des conditions qui leurs convenaient.⁴⁶ Les États-Unis se sont opposés au projet par crainte

⁴² Direction des investissements, des finances et de la surveillance, «ASEAN Economic Integration», http://www.aseansec.org/secgen/articles/wm_aecoi.htm p2.

⁴³ Mehta, Harish., «ASEAN Will be Focus of Japan's 15 billions IT Aid Fund », *Business Times*, 27 juillet 2000

⁴⁴ Abraham, Thomas et Jake Lloyd0Smith., « Asian Pacific Rim States Plan Giant Trade Bloc », *South China Morning Post*, 25 novembre 2000

⁴⁵ McGregor, Richard., « China Signals Interests in Trade Pact », *Financial Times*, 22 novembre 2000

⁴⁶ Marukatat, Satrit et Parista Yuthamanop., *Asian Monetary Fund*, *Bangkok Post*, 6 mai 2000

d'un dédoublement avec le FMI, du moins officiellement. Un fonds asiatique aurait été dirigé par des asiatiques et non par Washington, ce qui explique réellement l'opposition des États-Unis au projet. Concrètement, la Chine, le Japon, la Corée du Sud et les cinq pays fondateurs de l'ANASE se sont néanmoins entendus sur un système d'échange de monnaies en cas de crise. Cela permettra à ces pays de mieux se soutenir en cas d'attaque de leurs monnaies respectives.⁴⁷ Finalement des discussions ont débuté sur la possibilité de créer un marché commun de toute l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Malgré le fait que les échanges intra-asiatiques soient passés de 33 % en 1980 à 50 % en 1998, il est fort peu probable que ce projet puisse aboutir à moyen terme, à cause notamment de la grande diversité de la région et de la méfiance qui existe entre les acteurs.⁴⁸

Lors du sommet de 1992, l'association a déclaré que «l'ANASE, en tant que membre d'un environnement de plus en plus interdépendant devrait intensifier ses relations de coopération avec ses partenaires de dialogue»⁴⁹. Depuis, des consultations annuelles sont tenues entre les ministres des Affaires étrangères de l'ANASE et les ministres des Affaires étrangères des pays partenaires (l'Australie, le Canada, la Chine, l'Union européenne, l'Inde, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Russie, les États-Unis, le Pakistan, la Corée du Sud et le Programme de développement des Nations Unies (PDNU)). Appelée conférence post-ministérielle, celle-ci a lieu tout de suite après la rencontre ministérielle de l'ANASE.

Dans le but de garder le contact avec les autres pays en développement, l'ANASE entretient des liens avec des organisations intergouvernementales comme l'Organisation de coopération et de développement économique, le Conseil de coopération du Golfe, le Groupe de Rio, l'association de coopération régionale d'Asie du Sud (modélée sur l'ANASE) et le Forum du Pacifique Sud. L'ANASE participe activement à des forums comme l'APEC, la rencontre Asie-Europe (ASEM), le forum d'Asie de l'Est et de l'Amérique latine et la Communauté andine⁵⁰.

⁴⁷ Phuangkanok, Naramart et Khantong Thamong., «ASEAN +3 in Regional Cooperation», *Nation*, 29 juillet 2000

⁴⁸ *idem*

⁴⁹ <http://www.aseansec.org/dialog/dia.htm>

⁵⁰ <http://www.aseansec.org/dialog/andean.htm>

Ainsi, l'ANASE agit habituellement en groupe au sein de l'APEC et coopère à un niveau technique, notamment à la suite de la crise asiatique. Il est à noter que l'ANASE a joué un rôle important dans la création de l'APEC bien qu'elle ait été réticente à sa création. Comme la majorité des économies de l'ANASE sont dépendantes de celles des membres de l'APEC, il était évident que l'ANASE se devait d'y participer; l'association en a donc profité pour essayer d'avoir une partie du leadership. Celui-ci est visible dans le fonctionnement de l'APEC, largement inspiré de l'«ASEAN way», et des réunions annuelles qui alternent entre un membre de l'ANASE et un non-membre. De plus, le Secrétariat de l'ANASE est membre de l'APEC en tant qu'observateur. Par contre, depuis la création de l'APEC, quelques membres de l'ANASE ont préféré se représenter eux-mêmes et l'influence que l'association avait au sein de l'APEC a grandement diminué.

Finalement, pour combler le manque d'institution reliée à la sécurité en Asie, l'ANASE a créé le Forum régional de l'ANASE (ARF) en 1994. Tous les États de la zone Asie-Pacifique y participent maintenant que la Corée du Nord y a accédé. Taiwan reste par contre à l'écart n'étant pas reconnu par la communauté internationale et la Chine s'opposant à sa participation.

Les élargissements et la crise asiatique

En 1995 commence un processus d'élargissement de l'ANASE. Le Viêt-nam se joint à l'association, ce qui marque un pas important puisque moins de 10 ans auparavant, celui-ci et l'ANASE n'étaient pas en très bons termes suite à l'invasion du Cambodge par le Viêt-nam en 1978. En 1997, ce sont le Myanmar et le Laos qui accèdent à l'association, et finalement, le Cambodge en 1999. Ce dernier devait joindre en même temps que le Laos et le Myanmar mais le coup d'État de 1997 a retardé son entrée. L'inclusion du Laos et du Cambodge a été le résultat à la fois du désir d'inclure toute l'Asie du Sud-Est mais aussi suite à des pressions du Viêt-nam. Le cas du Myanmar a été plus compliqué car le régime en place n'était reconnu par aucun pays occidental. Par contre, le désir d'affaiblir l'influence chinoise sur ce pays l'a emporté sur les considérations morales, et le Myanmar a

été accepté. Les autres membres croient qu'à long terme leur influence aura raison de la rigidité politique du Myanmar même si rien ne le laisse présager à court terme. Malgré tout, l'ANASE continue à être derrière le Myanmar même si cela crée des complications dans ses relations avec les puissances européennes et les États-Unis. Par exemple, les réunions annuelles du forum ANASE-Europe viennent tout juste de reprendre après avoir été suspendues pendant trois ans. Le gouvernement du Myanmar semble être toujours aussi indifférent aux pressions extérieures concernant les droits de ses citoyens et politiques de et sa façon de gouverner.

En plus de cet élargissement qui a entraîné de multiples changements ainsi qu'une plus grande complexité de décision (le consensus étant nécessaire), l'ANASE a aussi eu à subir la crise de 1997-98. Parmi les trois pays les plus durement touchés, deux étaient membres de l'ANASE, soit la Thaïlande et l'Indonésie (le troisième étant la Corée du Sud). Au début de la crise, il a été question de retarder la mise en place de l'accord de libre échange mais, bien vite, le contraire s'est produit. Ce changement de cap est surtout dû aux effets des programmes du FMI qui ont forcé l'Indonésie à ouvrir ses marchés, elle qui traînait de la patte depuis le début du processus.

Alors que le monde était jusque là émerveillé par le miracle économique qui s'opérait en Asie du Sud-Est, les faiblesses de cette région sont apparues soudainement.⁵¹ Le miracle a tourné à la débâcle en quelques semaines, la Thaïlande tombant la première pour entraîner dans son sillage toute la région. De façon générale, la crise a mis en lumière les faiblesses des systèmes financiers, et, à un autre niveau, les contrôles gouvernementaux.⁵² D'autres facteurs sont cependant apparus rapidement. Premièrement, la croissance économique fulgurante connue par ces pays a été en majeure partie alimentée par les investissements étrangers dans ces pays. Le problème est que ces investissements de portefeuilles n'étaient pas dus à des coûts de production plus bas qu'ailleurs mais aux hauts rendements anticipés sur les changes. L'argent entré dans ces pays pour faire de la spéculation et non pour

⁵¹ Denoon., David et Evelyn Colbert., «Challenges for the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN)», *Pacific Affairs*, Vol 71, No 4 , Hiver 98-99, p.505

⁵² «The IMF's Response to the Asian Crisis», *FMI*, <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/asia.htm> , 17 janvier 1999, p1.

investir dans la production.⁵³ Cela a entraîné un deuxième problème, à savoir que les investissements ont pu être retirés très facilement et rapidement (à la différence des investissements productifs).⁵⁴ Lorsque les profits sur les capitaux (le résultat combiné des intérêts et de la dépréciation des monnaies) sont devenus plus bas qu'ailleurs, il a été facile et tentant pour les investisseurs d'envoyer leurs investissements ailleurs, ce qui a provoqué une fuite majeure des capitaux vers des pays hors de l'Asie.⁵⁵

Un troisième problème s'est développé lorsque les investissements sont devenus de plus en plus risqués tout en étant encadrés par des règles très faibles.⁵⁶ En résumé :

«A combination of inadequate financial sector supervision, poor assessment and management of financial risk, and the maintenance of relatively fixed exchange rates led banks and corporations to borrow large amount of international capital, much of it short-term, denominated in foreign currency, and unhedged. As time went on, this inflow of foreign capital tended to be used to finance poorer-quality investments.»⁵⁷

Lors d'une conférence organisée par la Réserve fédérale de Chicago et la Banque des règlements internationaux (BRI), les participants ont aussi insisté sur les taux de change flottants et la faiblesse des institutions, remettant en question les bases de l'analyse du FMI comme nous le verrons plus tard.⁵⁸ C'est donc dire que tout le développement en Asie du Sud-Est dépendait plus de la spéculation sur les valeurs immobilières et mobilières que de l'expansion de l'économie et l'exportation vers les marchés étrangers, tout cela dans un environnement faiblement réglementé et institutionnalisé⁵⁹.

⁵³ Montes, Manuel F., «*The Economic Miracle in a Haze*», *Asia society*, http://www.asiaweek.org/publications/asean_miracle.html, 1999, p.4

⁵⁴ Radelt, Steven et Jeffrey Sachs., «Asia's Reemergence», *Foreign Affairs*, Vol 76, No 6, novembre/décembre 1997, p.46

⁵⁵ Montes, *Op Cit*, p5

⁵⁶ Denoon, David, *Op Cit*, p.518

⁵⁷ «The IMF's Response to the Asian Crisis», *Op Cit*, p1.

⁵⁸ Sen, Surya., «Lessons From the Recent Financial Crisis», *Chicago Fed Letter*, Chicago, décembre 1999, p1.

⁵⁹ Radelet, Steven., *Op Cit*, p.49

Pour Denoon et Colbert, deux changements au début des années 90 ont rendu cette crise possible : premièrement la déréglementation et la libéralisation qui a entraîné la naissance d'un grand nombre de banques et de compagnies financières qui étaient mal gérées, mal supervisées et qui prenaient des risques excessifs. Deuxièmement, la faible croissance en Europe de l'Ouest et au Japon qui a poussé les investisseurs à chercher d'autres endroits pour investir⁶⁰. Par contre, en ancrant leurs devises sur la devise américaine, au milieu des années 90, les États du Sud-Est ont vu la valeur de celles-ci s'apprécier et ont perdu progressivement un de leurs avantages comparatifs.⁶¹

La crise a eu beaucoup de conséquences pour l'ANASE. Bien que l'association prône la coopération économique, lorsque la crise est arrivée cette coopération a cessé. La Thaïlande, qui a été la première à être attaquée par les investisseurs, a dévalué le baht de façon importante et celui-ci a perdu 40 % de sa valeur en une semaine⁶². Cette dévaluation a provoqué la panique des investisseurs qui se sont alors retirés de tous les pays de la région, sans égard à la santé de leur économie.⁶³ Une fois que la Thaïlande a dévalué et que la crise s'est propagée à ses voisins, on a assisté à un sauve-qui-peut où chaque membre de l'ANASE a fait ce qu'il pouvait pour s'en sortir peu importe les conséquences pour ses voisins. Il ne faut pas oublier que comme nous l'avons mentionné plus haut, la notion de sécurité globale vise en partie à sauvegarder les régimes en place et donc, dans ce cas là, ces régimes se sont empressés d'assurer leur survie.

L'ANASE n'était pas en mesure d'intervenir pour contrer la crise car celle-ci ne dispose pas de réserve monétaire. Conséquemment les membres ont été laissés à eux-mêmes à l'exception de deux cas : Singapour a offert une aide directe de 5 milliards de \$ÉU en novembre 1997 à l'Indonésie et il y a eu une tentative de créer un fond monétaire asiatique

⁶⁰ Denoon, David., *Op Cit*, p 518.

⁶¹ Radelet, Steven., *Op Cit*, p.47

⁶² Denoon, David, *Op Cit*, p.517

⁶³ Nicolas, Françoise., «Asia in Crisis: The Implosion of the Banking and Finance System», *ASEAN Economic Bulletin*, Singapour, Août 1999, p1.

par l'ANASE et le Japon.⁶⁴ Cette idée de fonds a reçu une fin de non recevoir de Washington et le Japon recula.⁶⁵

Ce n'est qu'en 1998 que l'ANASE commence à considérer ses options face à la crise. À ce moment là, l'association était déjà divisée sur les corrections à apporter. Un exemple de cette division a été la sortie du Premier ministre de la Malaisie contre les spéculateurs occidentaux, qui les a accusé d'avoir délibérément attaqué les économies de la région pour faire des profits rapidement. Il a continué en critiquant le FMI et les autres acteurs qui ont offert de l'argent en retour de réformes économiques. Celui-ci est même allé plus loin avec la mise en place de contrôles très sévères sur la monnaie malaysienne contrairement à la Thaïlande et à l'Indonésie qui ont accepté l'aide du FMI en retour de promesses de réformes importantes.

En Indonésie, les réformes portent surtout sur l'amélioration de la gestion des finances publiques, notamment la mise en place de mesures pour renforcer les lois sur la faillite et les transactions⁶⁶, une décentralisation de l'administration publique et une privatisation partielle des services publics.⁶⁷ En Thaïlande les efforts visent un renforcement des institutions financières possédées ou contrôlées par l'état et le renforcement des institutions qui servent les petites et moyennes entreprises.⁶⁸ Toutes ces mesures visent à restaurer la confiance des investisseurs, et la première étape dans ces deux pays fut d'augmenter les taux d'intérêts.⁶⁹ Cette augmentation est critiquée car, en augmentant les taux pour attirer les investisseurs, on a étranglé les compagnies, ce qui a achevé celles qui étaient les plus touchées par la crise.⁷⁰ Les pertes d'emplois qui ont suivi ont eu un impact très important sur le tissu social de ces pays. De leur côté, Singapour et les Philippines, qui ont été touchés moins gravement, ont maintenu leur marché ouvert.

⁶⁴ Denoon, David., *Op Cit*, p.521

⁶⁵ Bello, Walden., «The Insecurity of Asia's Financial Crisis», *Peace Review*, Septembre 1999, p3.

⁶⁶ FMI, «Indonesia's Letter of Intent», <http://www.imf.org/external/np/loi/103197.htm> , 31 octobre 1997, p3

⁶⁷ Banque asiatique de développement, «Asian Development Bank's Crisis Assistance Financial Sector Program», <http://aric.adb.org/assistance/strategy/abd%5Ffs.asp> ,23 septembre 1999, p.3

⁶⁸ FMI, «Thailand's Letter of Intent», <http://imf.org/external/np/loi/081497.htm> , 14 août 1997, p4

⁶⁹ Fischer, Stanley., «*The Asian Crisis : A View From the IMF*», <http://www.imf.org/external/np/speeches/1998/012298.htm> , 22 janvier 1998, p.3

⁷⁰ Sen, Surya., *Op. Cit*, p2

Le sommet de Bangkok de 1998 s'est penché sur des efforts intra ANASE qui n'ont pas été très importants car on a surtout parlé d'une baisse des tarifs pour augmenter les exportations intrarégionales et faciliter l'implantation de firmes étrangères dans les pays membres. La nécessité d'un consensus a fait que rien de vraiment concret n'en a résulté si ce n'est un comité chargé de surveiller l'état de l'économie au sein de l'ANASE.⁷¹ Finalement, l'ANASE n'a pas eu beaucoup influencé l'évolution de la crise. Les efforts venus de l'étranger, notamment l'argent du Japon et peut-être plus important encore, la non-dévaluation en Chine (qui aurait été catastrophique pour les membres de l'ANASE), ont eu beaucoup plus d'impact.⁷² D'ailleurs, les actions de ses partenaires marqueront la perception qu'à l'ANASE de ceux-ci de manière négative:

« Already, ASEAN has been disappointed by the response of its principal partners : the United States because of its initial denial of assistance to its longtime Thai ally and its presumed responsibility for what are regarded as overly rigid and even punitive I.M.F. policies; Japan because of its anemic handling of its own recession has had deeply depressing effect on the ability of the ASEAN countries to export their way out of doldrums. Relations with the United States could also suffer from the view that American speculators, initially responsible for the crisis, are now taking advantage of the resulting difficulties to buy up Asian assets and subject local governments to new forms of outside pressure. »⁷³

Bello va dans le même sens, affirmant que les États-Unis se servent du FMI pour forcer l'ouverture des marchés de l'ANASE et que le Japon a abandonné ses responsabilités en se pliant au refus américain face au projet de fond monétaire asiatique.⁷⁴ Par contre comme nous l'avons mentionné, ces auteurs sont d'accord pour affirmer qu'en ne dévaluant pas sa monnaie, la Chine a gagné une certaine confiance de la part de l'association. En effet, les économies des membres de l'ANASE dépendent des exportations et une dévaluation chinoise aurait été catastrophique pour celles-ci puisque les exportations chinoises leur auraient fait compétition.

⁷¹ Denoon, Davide., *Op. Cit.*, p.510

⁷² «ASEAN Looks to the New Year», *Op Cit.*, p3

⁷³ Denoone, David., *Op. Cit.*, p.522

⁷⁴ Bello, Walden., *Op Cit.*, p4

En plus d'avoir eu des effets dévastateurs sur les économies de la région, notamment la contraction des économies thaïlandaise (10 %) et indonésienne (25 %) et des manques de liquidités importantes, la crise a aussi eu des effets énormes sur les conditions sociales.⁷⁵ Par exemple, en Thaïlande le taux de chômage a doublé au milieu de 1998 et on a assisté à un exode urbain, les travailleurs ne pouvant plus subsister en ville et devant retourner à la campagne.⁷⁶

En Malaisie, pays qui a refusé l'aide du FMI mais qui a pu bénéficier de l'aide directe du Japon, malgré des pertes d'emplois initialement importantes, la majorité de la population a retrouvé un nouvel emploi. Ces emplois sont par contre moins bien payés et à statut précaire. Les coupures dans les dépenses publiques ont aussi un impact important sur le niveau de vie.⁷⁷ En Indonésie, le pays de l'ANASE le plus touché, la proportion de gens sous le seuil de la pauvreté a augmenté de façon dramatique.⁷⁸ Comme le déclare la Banque mondiale : « no country in recent history, let alone one the size of Indonesia, has ever suffered such a dramatic reversal of fortune ».⁷⁹

C'est surtout en se basant sur ces conséquences sociales que les actions du FMI et de la Banque mondiale sont critiquées. En effet, comme le mentionnait le South China Morning Post :

« In handing out inflexible recipes for economic recovery, the World Bank and the IMF are also guilty of inflicting suffering on the most powerless sections of these communities.... In Indonesia, 17 millions families are surviving on a handful of rice, some cassava and dry biscuits. Their worry is survival, not rental charges or interest rates. A society has the wrong set of priorities when it puts economic targets before the well-being of its children. »⁸⁰

⁷⁵ Bello, *Op Cit*, p1

⁷⁶ Ching, Frank., «Social Impact of the Regional Financial Crisis», *The Asian Economic Crisis*, http://www.asiasociety.org/publications/update_crisis_ching.html, 1999, p3

⁷⁷ *idem*, p.9.

⁷⁸ La proportion est passée de 11,2 % de la population à 60,6 %. Tiré de Bello, *Op Cit*, p. 1

⁷⁹ Ching, *Op Cit*, p.11

⁸⁰ *South China Morning Post*, 20 octobre 1998, p4

L'association a pris quelques dispositions après la crise. Premièrement, comme nous l'avons mentionné, un groupe a été formé pour surveiller les économies des pays membres et s'assurer que tous prennent les dispositions nécessaires afin d'enrayer toute nouvelle crise.⁸¹ Deuxièmement, un groupe d'intervention sur la sécurité sociale a été mis sur pied avec pour tâche de superviser les efforts régionaux en réponse aux conséquences sociales de la crise. Ce groupe ne peut cependant que diffuser l'information et non coordonner au sens exécutif du terme.⁸² Ce groupe se penchera notamment sur la possibilité de mettre sur pied des régimes d'assurance-travail. En effet, durant de la crise, la Corée du Sud était le seul pays avec une assurance chômage et l'impact sur la population a été moins important qu'en Asie du Sud-Est.⁸³ Troisièmement, la crise a fait réaliser à quel point la coopération avec le Japon, la Corée du Sud et la Chine est importante.⁸⁴ Comme nous l'avons mentionné plus tôt, l'ASEAN +3 commence à mettre en place des projets mais ils sont pour l'instant au stade de la rhétorique.

Enfin, l'ANASE a fait appel aux membres de l'APEC pendant la crise pour obtenir de l'aide. L'APEC a proposé un programme d'action sur le perfectionnement de la main d'œuvre afin d'aider les forces de travail à se spécialiser.⁸⁵ Après le forum de l'APEC à Manille un communiqué a été émis précisant l'importance d'intervenir pour assurer la sécurité sociale dans ces pays. L'APEC a aussi nommé un comité d'expert pour conseiller les industries de l'automobile de l'ANASE, sévèrement touchées par la crise.

On peut donc voir que la crise, en plus d'avoir accéléré la baisse des tarifs a aussi démontré l'importance pour l'ANASE d'accélérer la coopération avec ses voisins et l'APEC.⁸⁶ Mais le changement le plus important à long terme pourrait être la remise en question du principe du silence face aux conditions internes des autres membres.⁸⁷ En effet, des représentants des Philippines et de la Thaïlande ont remis en question la tradition du silence sur les

⁸¹ Khanna, Vikram., «ASEAN in the Post-crisis Era», *Business Times*, 29 novembre 1999, p.1

⁸² Ching, *Op Cit*, p.18

⁸³ *Idem*, p.19

⁸⁴ Bowring, Philip., «Opinion : ASEAN Crisis to Drag On», *South China Morning post*, 3 décembre 1999,p1.

⁸⁵ Ching, *Op Cit*, p.18

⁸⁶ «ASEAN's Confidence Returns», *Japan Times*, 30 novembre 1999, p1.

⁸⁷ Denoon, David., *Op Cit*, p.523

affaires domestiques durant la crise, surtout face à la campagne du Premier ministre malaysien Mahathir face à son ancien adjoint Ibrahim. Ce dernier vient d'être condamner à 15 ans de prison après un long débat juridique qui a fait couler beaucoup d'encre. Un leader de Singapour, pourtant l'un des pays qui tient le plus au principe de non-ingérence, a même commenté le verdict en reprochant au Premier ministre les nombreuses bourdes judiciaires dans le dossier. Le Président indonésien Wahid a même affirmé que Singapour ne se soucie que de l'argent et qu'elle profite des malheurs de l'Indonésie en ce moment ce qui va complètement à l'encontre de la norme de non-ingérence de l'ANASE.⁸⁸

Perspectives d'avenir

Si l'on se fie à la rhétorique des membres il semble que tout va mieux que jamais pour l'ANASE. De nouveaux projets sont sur les planches et l'accord de libre échange tient toujours. Par contre, la crise économique a sérieusement ébranlé l'association et son élargissement l'a affaiblie. Il y a maintenant deux types de membres : les membres riches et les membres pauvres que sont les nouveaux membres. L'association éprouve des problèmes à former consensus sur plusieurs sujets et cela ne semble pas vouloir s'améliorer court terme. De plus, plusieurs membres sont au prises avec des problèmes internes importants.

L'Indonésie est toujours affaiblie par la crise, son économie traînant loin derrière les autres qui ont déjà récupéré ce qu'ils avaient perdu lors de la crise. De plus, les mouvements indépendantistes ont pris de la force suite à l'indépendance du Timor orientale et le processus démocratique est remis en question par l'armée. Le FMI vient de sommer la Thaïlande d'accélérer les réformes qui, après avoir connu un début rapide, traîne maintenant de la patte pour des raisons politiques. Le baht est en baisse plus ou moins continuelle depuis décembre 1999 et certains analystes craignent une nouvelle crise.⁸⁹ Aux Philippines la reprise des mouvements terroristes musulmans complique sérieusement le travail du gouvernement et le Président Estrada va peut-être faire face à une procédure de

⁸⁸ « Singapor Keeps Mum on Whaid Outbursts », *Reuter*, 27 novembre 2000

⁸⁹ « Thailand and the Emerging Asian Crisis », *Stratfor.com's Weekly Global Intelligence Update*, 31 juillet 2000 p. 2

destitution, la Thaïlande à sommer le Myanmar de mettre plus d'efforts dans le contrôle de la drogue et, en Malaisie, le Procès d'Ibrahim fait beaucoup de vague comme nous l'avons mentionné plus haut.

Alors que la croissance fulgurante des économies membres semblait indiquer que l'«*ASEAN way*» et l'approche de la *Regional resilience* était une méthode efficace pour permettre aux membres de renforcer leur légitimité interne, la crise asiatique a tout remis en question. Déjà la norme de non-ingérence s'affaiblit, ce qui annonce des changements majeurs dans l'association ou bien sa disparition éventuelle. Les prochaines années seront critiques pour l'association, notamment le respect des délais de l'accord de libre-échange de 2003 pour les pays originaux et l'augmentation des échanges intra-ANASE. L'association devra s'adapter aux changements apportés par la globalisation si elle veut conserver sa légitimité dans un monde où il est maintenant impossible de s'isoler des autres. La norme de non-ingérence devra être affaiblie car ces pays sont maintenant interdépendants comme la crise de 1997 l'a démontré.

Ressources Internet

Site de l'ANASE : <http://www.aseansec.org>

Liste des publications de l'ANASE <http://www.aseansec.org/subm2.htm>

Bulletin économique de l'ANASE <http://www.iseas.edu.sg/aeb.htm>

Ressources variées

Ressources sur la crise asiatique <http://www.stern.edu/~nroubini/asia/Asiahomepage.html>

Ressources variées sur l'Asie du Sud-Est
<http://www.ciolek.com/PAPERS/EssentialSEAsia-97.html>

Ressources variées sur l'Asie du Sud-Est de l'Université Berkeley
<http://www.lib.berkeley.edu/SSEAL/SouthEastAsia/seaelec.htm>

Ministère du commerce international et de l'industrie de Malaisie.
<http://www.miti.gov.my/miti-trade.htm>

Ressources statistiques

Banque mondiale <http://www.worldbank.org>

Fond monétaire international <http://www.imf.org>

Organisation mondiale du commerce <http://www.wto.org>

CIA World Fact Book <http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/>

Conseil économique de l'Asie-Pacifique <http://www.apecsec.org>

Journaux

The Nation (Journal de Bangkok) <http://www.nationmultimedia.com>

The Straits Times (Journal de Singapour) <http://www.straitstimes.asia1.com>

Base de données sur l'Asie-Pacifique (journaux, revues spécialisées etc..)
<http://www.russia.shaps.hawaii.edu/dbadu.html>

Dates importantes dans l'histoire de l'ANASE

8 août 1967 (Bangkok)

Naissance de l'ANASE

27 Novembre 1971 (Kuala Lumpur)

Signature de la déclaration de la Zone de neutralité et de paix

23-24 Février 1976 (Bali)

Premier Sommet de l'ANASE

Déclaration de la Concorde

Traité de l'amitié et de la coopération en Asie du Sud-Est

Création du Secrétariat

4-5 août 1977 (Kuala Lumpur)

Deuxième sommet

7 Janvier 1984 (Jakarta)

ANASE-6 Admission du Brunei

14-15 Décembre 1987 (Manille)

Troisième sommet

21-22 Juillet 1992 (Manille)

Quatrième sommet

Entent sur le projet de zone de libre-échange asiatique (AFTA)

22-23 Juillet 1994 (Bangkok)

Lancement du Forum régional de l'ANASE

28 juillet 1995 (Bandar Seri Begawan)

ANASE-7 Le Viêt-nam est accepté

14-15 December 1995 (Bangkok)

Cinquième sommet

23 juillet 1997 (Subang Jaya, Malaisie)

ANASE-9 le Laos et le Myanmar se joignent à l'ANASE

15 décembre 1997 (Kuala Lumpur)

ANASE vision 2020

Traité sur la zone dénucléarisée de l'Asie du Sud-Est

30 avril 1999 (Hanoi)

ANASE-10 Le Cambodge devient membre

ANASE

Annexe statistique

Tableau 1 : Indicateurs socio-économiques pour l'ANASE

Graphique 1 : Exportation au sein de l'ANASE

Graphique 2 : Parité de pouvoir d'achat

Graphique 3 : Nature des échanges intra-ANASE

Graphique 4 : Sources des importations de l'ANASE

Graphique 5 : Destinations des exportations de l'ANASE

Graphique 6 : Augmentation moyenne du PIB

Graphique 7 : Évolution du PIB de 1996 à 1998

Graphique 8 : Évolution du PIB per capita 1996-98

Graphique 9 : Dette extérieure totale

Graphique 10 : PIB en 1998

Tableaux et graphiques

Tableau 1

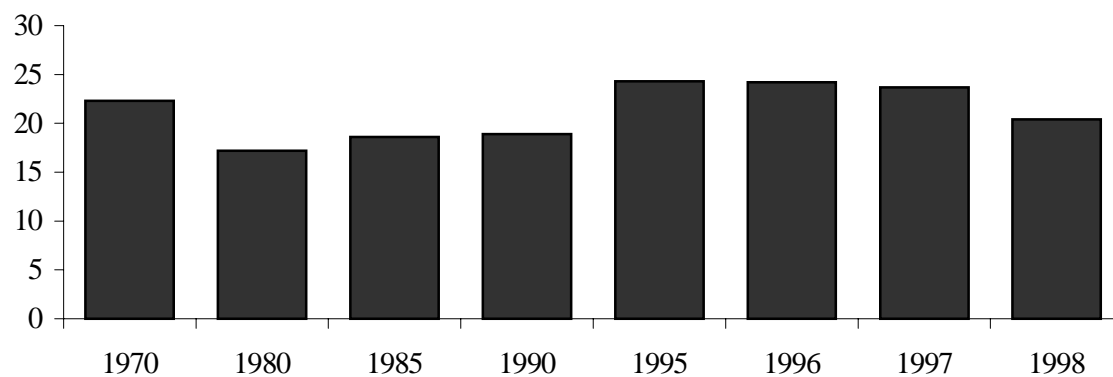
Indicateurs socio-économiques pour l'ANASE*

	Philippines	Singapour	Thaïlande	Viêt-nam	Indonésie	Brunei	Cambodge	Laos	Malaisie	Myanmar
Superficie (en milliers de km ²)	300	1	513	332	1905	6	181	237	330	677
Population (millions)	75	3	61	77	204	0,315	11	5	22	44
Taux de croissance moyen(%)	2,2	1,9	1	1,4	1,6	2,2	2,3	2,5	2,3	1,2
Densité (/km ²)	252	5 186	120	235	112	60	65	22	68	68
%Pop. Urbaine	57	100	21	20	39	71	15	22	56	27
Indicateurs sociaux										
Espérance de vie	69	77	72	68	65	76	54	64	72	60
Taux de fécondité (naiss/femme)	4	2	2	2	3	3	5	5	3	3
Taux de scolarisation secondaire	78	76	48	55	56	82	39	63	64	54
Mortalité infantile (1000 naissances)	32	4	29	34	43	9	102	96	8	78
%Malnutrition infantile(-5ans)	34(1990)	40	34	40(1997)	20(1997)	32(1990)
Indicateurs économiques										
PIB (\$millions)	65 107	84 379	111 327	27 184	94 156	4 851	2 874	1 261	72 489	12 200
Croissance du PIB (%)	-0,5	1,5	-9,4	5,8	-13,2	1	1	4	-7,5	5
Agriculture en % du PIB	16,9	0,1	11,2	25,7	19,5	2,8	50,6	52,6	13,2	53,2
Industrie en % du PIB	31,6	35,2	41,2	32,6	45,3	44,4	14,8	22	43,6	9
Services en % du PIB	51,5	64,6	47,7	41,7	35,2	52,7	34,6	25,4	43,3	37,8
%Commerce/PNB	22,1	26,9	26,7	13,1	15,2	68,7	12,5	9,8	70,1	...
Investissements étrangers (\$ millions)	1 713	728	6 941	1 200	-356	...	121	46	5 000	70
Dette (\$millions)	45 321	14 222	85 306	20 561	144 681	...	1 750	1 121	47 304	4 867
Service de la dette (\$millions)	5 166	...	13 261	1 082	18 967	...	13	31	6 271	93
Téléphone (1000/hab)	37	562	84	26	27	247	2	6	198	5
Ordinateurs(1000/hab)	15	458	22	6	8	29(1997)	1(1997)	1(1997)	59	...

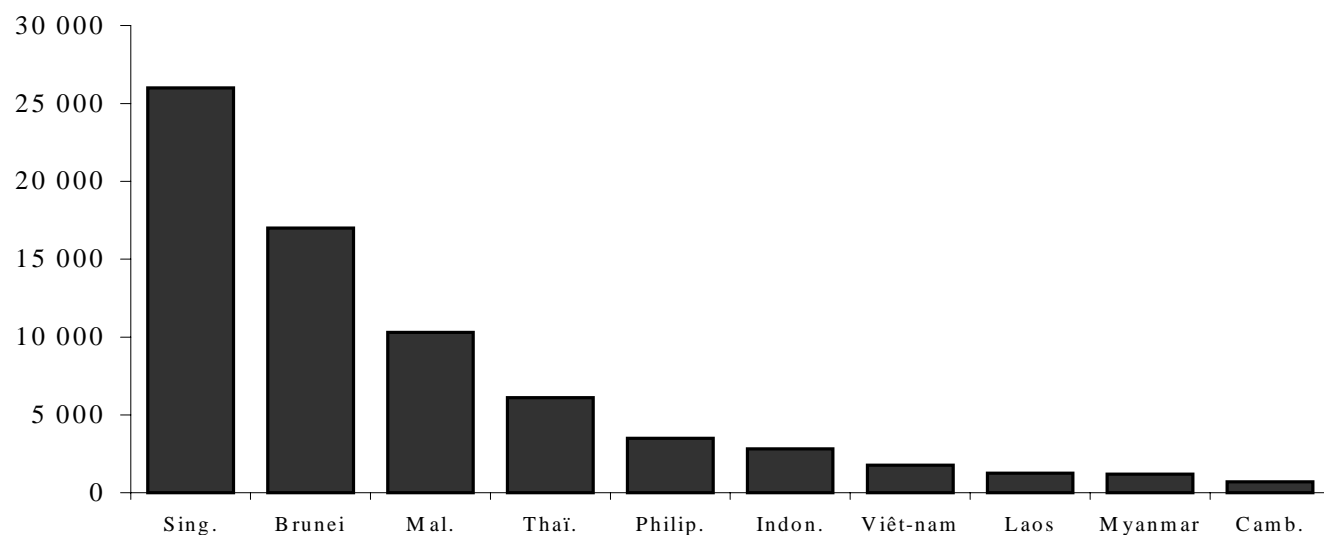
Source : Banque mondiale, *Indicateurs par pays* (2000)

* Les données sont pour 1998 sauf lorsqu'indiqué

Graphique 1

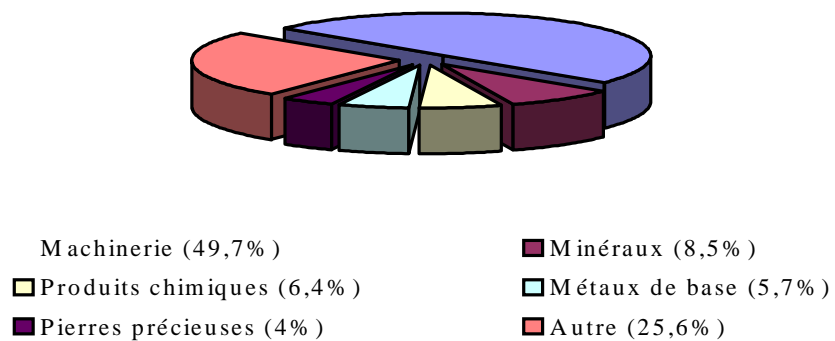
Exportations au sein de l'ANASE*% des exportations totales*Source : Banque mondiale, *World Development Indicators* (2000)

Graphique 2

PIB per capita*En \$ PPA (1998)*Source : *World CIA Fact Book* (1999)

Graphique 3

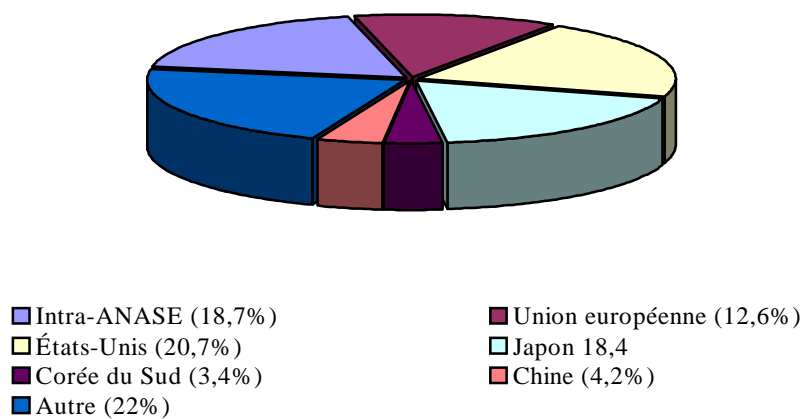
Nature des échanges intra-ANASE
Par catégories de produits (1998)



Source : Secrétariat de l'ANASE

Graphique 4

Source des importations de l'ANASE
En % (1998)

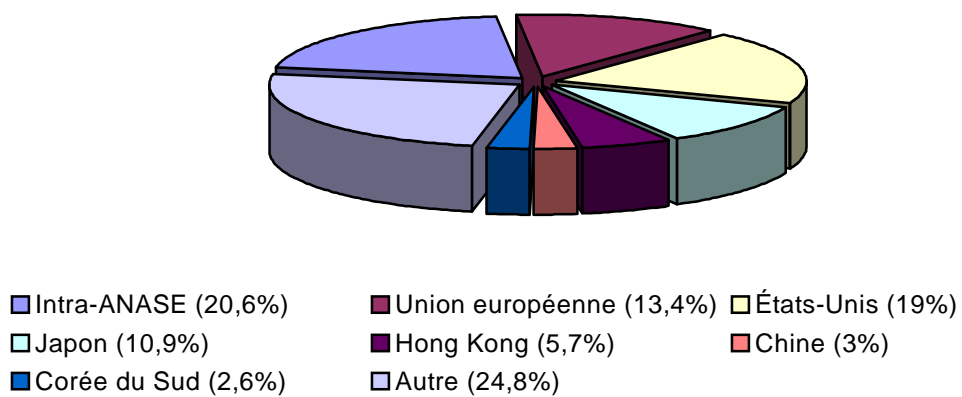


Source : Secrétariat de l'ANASE

Graphique 5

Destination des exportations de l'ANASE

En % (1998)

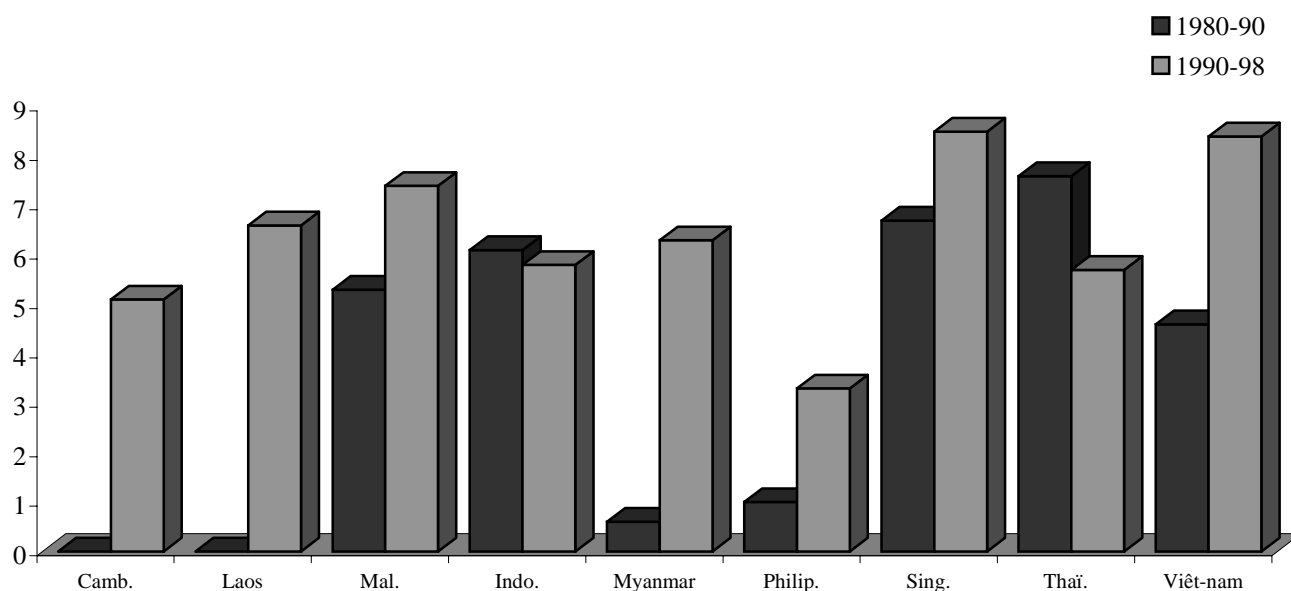


Source : Secrétariat de l'ANASE

Graphique 6

Variation moyenne du PIB

Pourcentage pour le période 1980-90 et 1990-98



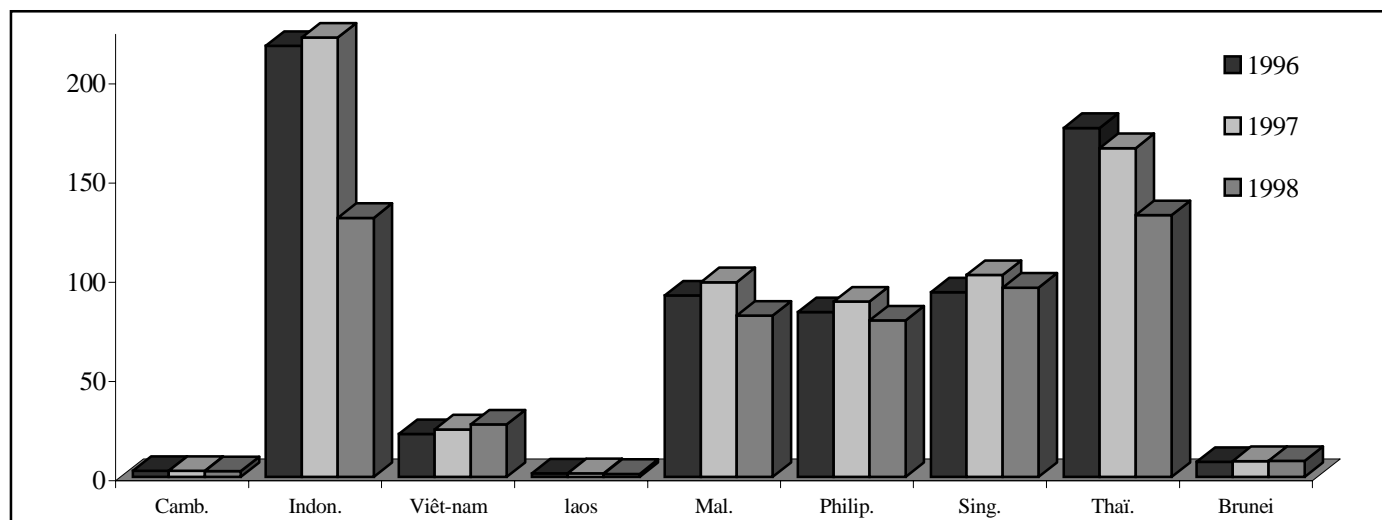
Source : Banque mondiale, *World Development Indicators* (2000)

Nota : données non disponibles pour le Cambodge et le Laos pour la période 1980-90

Graphique 7

Évolution du PIB de 1996 à 1998

En millions de \$ÉU (1998)

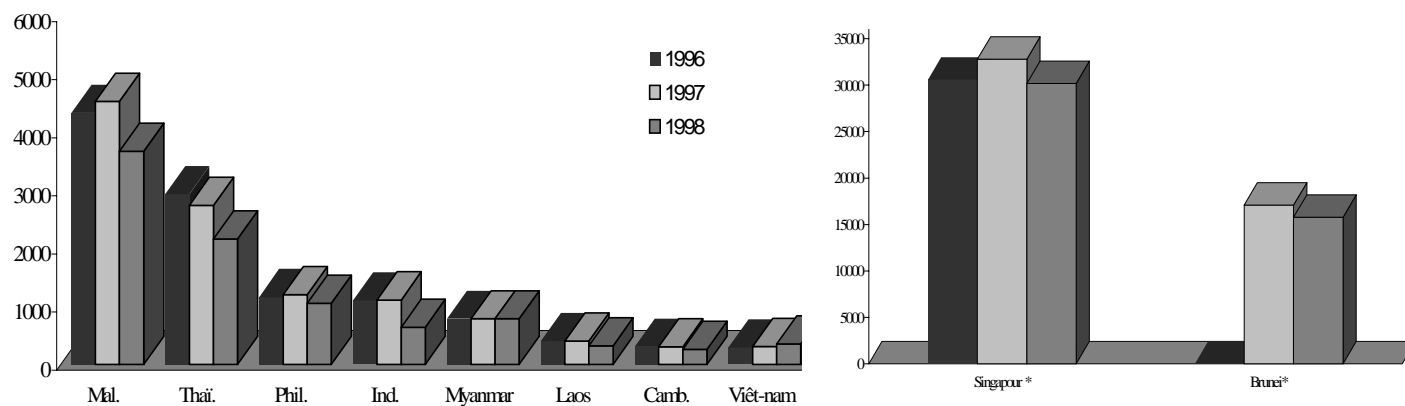


Source : Banque mondiale, *World Development Indicators* (2000.)

Graphique 8

Évolution du PIB per capita de 1996 à 1998

En milliers de \$ÉU

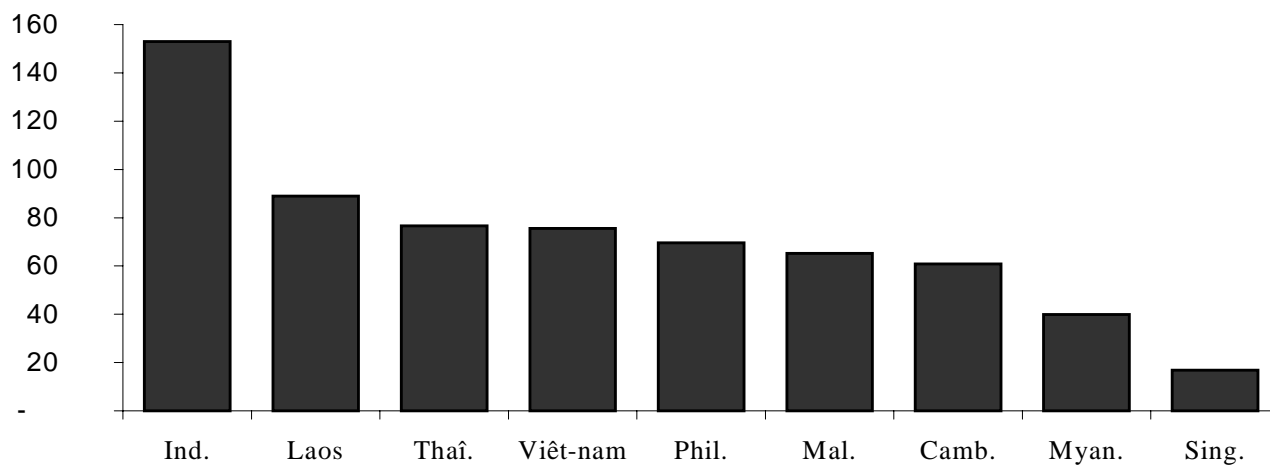


Source : Banque mondiale, *World Development Indicators* (2000)

* Donnée pour le Brunei non disponible pour 1996

Graphique 9

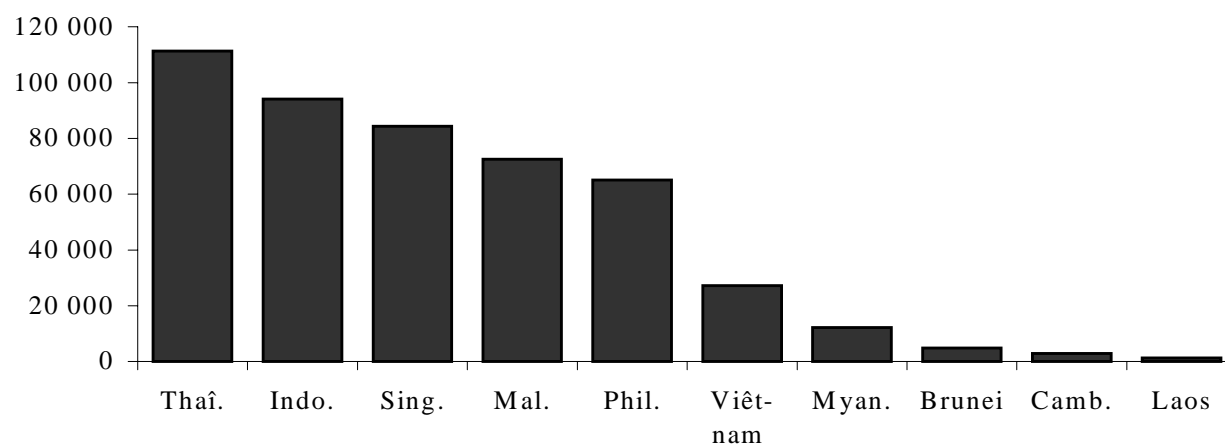
Dette extérieure totale
En % du PIB



Source : Banque mondiale, *Indicateurs par pays*

Graphique 10

PIB en 1998
En millions de \$ÉU



Source : Banque mondiale *Indicateurs par pays*